Coqueluche

Mise à jour
04/11/2024

Autres dénominations
Bordetella Pertussis / Parapertussis

Epidémiologie

Agent infectieux

Bordetella pertussis ou parapertussis

Réservoir

Personnes infectées, y compris adultes présentant une forme clinique atypique (sans accès de toux)

Mode de transmission

- par des particules de grosse dimension (> 5 microns) dont la production est exacerbée par la toux, la conversation, certaines interventions: ex. bronchoscopie, etc.
- ce type de transmission se limite à un rayon de 1 à 2 mètres depuis la source
- les mains ou les gants contaminés par les gouttelettes peuvent aussi être un vecteur (gouttelettes > mains > yeux ou bouche)

Période d'incubation

7 à 10 jours (extrêmes 5 à 21 jours)

Durée d'infectiosité

Infectiosité maximale lors de la phase catarrhale initiale. Par la suite, diminution progressive de l'infectiosité qui devient négligeable 3 semaines après le début de la phase paroxystique, même si persistance des symptômes.
En présence d'un traitement antibiotique efficace, jusqu'à 5 jours après le début du traitement.

Prise en charge du cas positif/suspect

Durée des mesures

- Jusqu'à 21 jours après le début de la toux

ou

- Jusqu'à 5 jours après le début d'une antibiothérapie efficace

ou

- Dès exclusion formelle du diagnostic

Éviction du cas

- Éviction du cercle préscolaire (crèche, garderie, maman de jour) de toute personne avec une coqueluche avérée ou suspectée si accueil d'enfants de moins de 6 mois dans la structure (pas d'éviction au-delà du cercle préscolaire)

Prise en charge des personnes contacts

Définition d'une personne contact

- Séjour >1 heure dans le même local en même temps que le cas source

ou

- Face à face <2 m avec le cas source

ou

- Contact direct avec les sécrétions respiratoires

Éviction des contacts

Pas d'éviction pour les contacts.

Prophylaxie vaccination

Antibioprophylaxie à proposer aux patients avec une exposition à la coqueluche qui remonte à moins de 21 jours et appartenant à l'une des catégories suivantes:

- Nourrisson de moins de 6 mois
- Femme enceinte au 3ème trimestre
- Adulte en contact professionnel ou familial avec un nourrisson de moins de 6 mois

Antibioprophylaxie

- Clarithromycine pendant 7 jours

ou

- Azithromycine pendant 5 jours

(posologie selon SwissPedDose.ch)

De plus, lorsque l'exposé est un nourrisson de moins de 6 mois la vaccination peut être accélérée :

- Première dose dès les 42 jours de vie
- Deuxième dose à un mois de la première dose

Autre contact

La vaccination ne constitue pas une mesure de prophylaxie post expositionnelle. Toutefois, il est recommandé de saisir cette occasion pour effectuer des vaccinations de rattrapage selon les recommandations actuelles.

Déclaration du cas

Déclaration au médecin cantonal

Déclarer dans les 24 h:

- Tous cas liés entre eux en temps et en lieu à partir de deux cas
- Les cas isolés qui, par leur présence dans des établissements de santé et des structures d'accueil collectif, exposent directement ou indirectement des nourrissons de moins de 6 mois